

La République du Tchad réalise de 2018 à 2019, « la Quatrième Enquête sur les Conditions de vie des ménages et la Pauvreté au Tchad (ECOSIT4) ». Cette enquête est exécutée sous la tutelle du Ministère de l'économie et de la Planification du Développement à travers l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). Elle bénéficie de l'assistance technique et financière de la Banque Mondiale dans un cadre harmonisé avec les pays de l'UEMOA et de la Guinée Conakry.

I. OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

La réalisation de cette enquête répond surtout au souci du gouvernement de la République du Tchad et à celui de ses partenaires au développement d'avoir des indicateurs à jour pour l'évaluation du Plan National de Développement du Tchad de 2017-2021 et des Objectifs du Développement Durable (ODD). L'objectif de l'enquête harmonisée est de produire des indicateurs pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages et de fournir les données pour l'évaluation des politiques publiques. La pauvreté est par essence un phénomène transversal qui se manifeste non seulement par une faiblesse des revenus, mais aussi par d'autres dimensions telles que la disponibilité de certaines utilités publiques (électricité, eau courante ou potable, etc.), la disponibilité des infrastructures (écoles, dispensaires, marchés, etc.), les opportunités en matière d'emplois, etc.

L'objectif général de l'ECOSIT4 est de fournir les informations nécessaires pour la programmation, l'évaluation et le suivi des politiques économiques et sociales notamment la politique de réduction de la pauvreté.

Les objectifs spécifiques en fonction des différents thèmes se résument comme suit.

Emploi. L'analyse du marché du travail permet de connaître les revenus de l'activité et leur distribution, le niveau du chômage et le profil des chômeurs, les raisons de l'inactivité, l'ampleur et les causes du sous-emploi, les déterminants de l'offre de travail et les différentes formes d'inégalités sur le marché du travail.

Consommation des ménages et prix. L'indicateur de bien-être choisi pour appréhender la pauvreté monétaire est soit le revenu, soit la consommation. Vu les difficultés pour saisir le revenu des ménages, la consommation s'avère donc la variable clé. En effet, sur le plan statistique, les ménages n'ont pas tendance à systématiquement sous-estimer la consommation et cette dernière présente moins de variations temporelles et permet donc même sur une base annuelle, de mieux saisir le bien-être.

Secteur informel. C'est le plus souvent dans le secteur informel que se trouvent les seules opportunités de travail pour les plus pauvres. Il est donc utile de connaître les opportunités fournies par ce secteur, les profils et les motivations de ceux qui s'y engagent.

II. SUJETS TRAITES PAR L'ENQUÊTE

Deux questionnaires ont été élaborés : l'un (le questionnaire ménage) s'adresse au ménage et l'autre (le questionnaire communautaire) est conçu pour collecter des informations sur la localité de résidence du ménage.

Le questionnaire ménage est administré à tout chef de ménage ou son représentant par l'enquêteur chargé de la collecte des données dans le ménage.

Le questionnaire ménage est composé de 20 sections :

- La section 1 est relative aux caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage.
- Les sections 2 et 3 concernent l'éducation et la santé des membres du ménage.
- La section 4 traite de l'état d'activité des membres du ménage ainsi que de leur emploi principal et secondaire.

- La section 5 porte sur les revenus hors emploi des membres.
- La section 6 aborde l'épargne et le crédit au sein du ménage et permet de mesurer l'inclusion financière.
- Les sections 7, 8 et 9 traitent de la consommation alimentaire et non alimentaire du ménage ainsi que de l'état de l'insécurité alimentaire.
- La section 10 est consacrée aux entreprises non agricoles appartenant au ménage. Les entreprises concernées sont toutes les entreprises où un membre du ménage est soit patron, soit associé, soit travailleur pour compte propre.
- La section 11 est relative aux caractéristiques du logement du ménage
- La section 12 traite des biens durables du ménage.
- La section 13 aborde les transferts monétaires reçus et envoyés par les membres du ménage.
- La section 14 concerne les principaux chocs qui ont touchés le ménage au cours des deux dernières années.
- La section 15 est relative à l'évaluation des programmes sociaux existant dans le pays.
- La section 16 porte sur l'agriculture et la section 17 sur l'élevage.
- La section 18 concerne les équipements agricoles dont disposent les ménages agricoles.
- La section 19 concerne le secteur de pêche.
- Enfin la section 20 traite de la pauvreté subjective.

Le questionnaire communautaire est composé des sections suivantes :

- La section 1 recueille les caractéristiques générales des localités des ménages.
- La section 2 aborde l'existence, la fonctionnalité et l'accessibilité des services sociaux de base dans la localité.
- La section 3 concerne la pratique de l'agriculture.
- La section 4 porte sur l'implication des membres de la communauté dans les projets mis en œuvre dans la localité.
- Enfin la section 5 permet de prendre les informations sur les prix des différents produits alimentaires consommés dans la localité.

III. CHAMP D'OBSERVATION

L'ECOSIT4 est une opération multi-thèmes sur les conditions de vie et les consommations des ménages, l'emploi et le secteur informel. C'est une enquête d'envergure nationale.

De ce fait, elle va couvrir toutes les régions et toutes les villes du Tchad.

On procédera à un sondage aléatoire à deux degrés.

- ✓ Au premier degré, tirage des ZD proportionnellement à la taille de la population des ménages ordinaires ;
- ✓ Au second degré, dénombrement des ménages ordinaires puis tirage systématique des ménages échantillon (12 ménages par ZD).

Pour obtenir le nombre total de ménages de l'échantillon, à savoir 7 500, 12 ménages seront sélectionnés dans 625 ZD en 2 vagues. On enquêtera dans chaque département du pays, la moitié des grappes au premier tour entre le 8 juin et le 8 septembre 2018. Les 313 grappes restantes seront enquêtées par les équipes de la deuxième vague.

Les enquêteurs poseront les questions contenues dans les questionnaires et y inscriront les réponses fournies par les enquêtés à l'aide des tablettes.

La population à étudier est constituée des ménages ordinaires sédentaires dont le chef est un Tchadien.

Les dépenses à observer englobent les dépenses liées aux prêts, dons, pertes, grosses réparations de logement, aides et cadeaux en espèces. Ne sont pas concernées les dépenses réalisées dans le cadre d'une activité professionnelle (achats pour revente, achats de matières premières pour les activités de transformation, achats d'outils ou de pièces détachées pour des artisans, etc.).

IV. MÉTHODE D'ENQUÊTE

Pour la collecte, on a 30 équipes composées chacune de quatre personnes : un contrôleur et trois enquêteurs. Chaque équipe aura à procéder à la reconnaissance des ZD, à tirer et à interviewer les ménages échantillons. Un superviseur, cadre de l'équipe technique de l'INSEED, est désigné pour encadrer sur le terrain les équipes de chaque région d'enquête.

La collecte des données sur le terrain durera environ trois mois par vague.

V. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

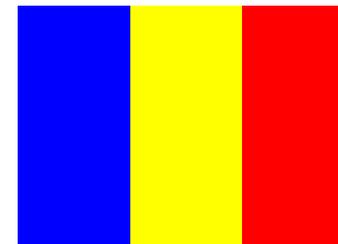
Les informations individuelles recueillies seront gardées confidentielles et ne serviront qu'à des fins statistiques.

VI. APPEL A LA COLLABORATION

Pour la réussite de cette enquête, les Ministres de l'Economie et de la Planification du Développement, des Finances et du Budget, de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance locale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation et de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille sollicitent l'appui de toutes les Autorités administratives, politiques, de l'Armée, de la Police, des services de Sécurité, religieuses et coutumières ainsi que les responsables des ONG et des Représentations des Institutions Internationales. En particulier, ils leur demandent de contribuer à la sensibilisation de la population sur l'importance de l'enquête, à la sécurité du personnel de terrain et d'assister ce dernier en cas de besoin.

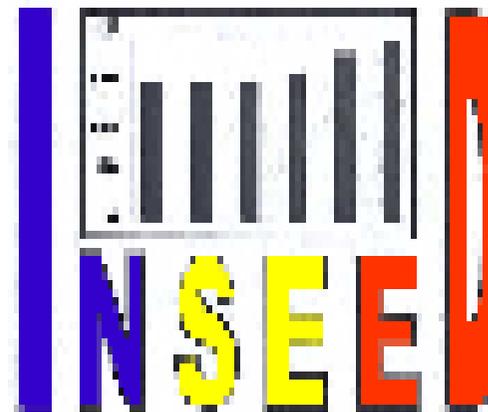
A la population, ils demandent d'accueillir les superviseurs, les contrôleurs et les enquêtrices/enquêteurs dans leurs ménages, de se montrer disponibles et de répondre avec patience à leurs questions.

QUATRIEME ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES ET LA PAUVRETE AU TCHAD (ECOSIT4)



**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE,
DES ETUDES ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES (INSEED)**



BP 453 N'Djaména-Tchad

R É P U B L I Q U E D U T C H A D